



Forum des acteurs du Plan Loire 8 janvier 2020



L'Europe sur le bassin de la Loire, une chance pour tous.

1. Discours introductifs

Monsieur le Préfet de région Centre-Val
de Loire, Préfet coordonnateur du
bassin Loire-Bretagne



1. Discours introductifs

M. François BONNEAU,
Président du Conseil régional
Centre-Val de Loire



1. Discours introductifs

M. Laurent GERAULT,
Vice-Président délégué à l'environnement,
Commission Territoires et environnement,
Conseil régional Pays de la Loire

1. Discours introductifs

Madame Jacqueline FERRARI,
Conseillère régionale déléguée à l'eau,
Conseil régional Bourgogne-Franche-
Comté

1. Discours introductifs

Madame Sandrine REVERCHON,
Directrice des politiques d'intervention,
Agence de l'eau Loire-Bretagne



2. Présentation du bilan du Plan Loire IV

Stratégie 2035

□ Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

1. aborder la question de la vulnérabilité aux inondations à l'échelle de territoires à enjeux



2. fiabiliser le système d'endiguement

- entretenir
- surveiller pour prévenir les dégradations
- remonter le niveau de sûreté



3. utiliser les infrastructures naturelles (lit des cours d'eau + zones expansion de crues) dans la gestion du risque d'inondation

□ Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

1. restaurer les populations de poissons grands migrateurs amphihalins, leurs habitats et leurs migrations
2. rétablir une dynamique fluviale active et équilibrée
3. assurer le bon état écologique des eaux et, pour les milieux aquatiques, le bon état de conservation des habitats et de leurs espèces



❑ Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin

❑ Valoriser les atouts du patrimoine



Outils financiers du Plan Loire

STRATÉGIE 2035
POUR LE BASSIN DE LA LOIRE

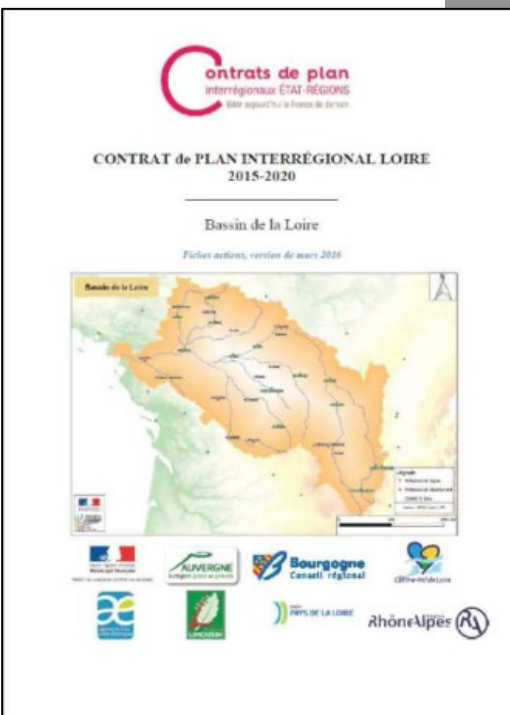
PLAN LOIRE IV
228 685 000 €**

CPIER LOIRE

CPIER = Contrat de Plan Interrégional Loire
196 485 000 €
(FPRNM, Régions,
Agence de l'Eau Loire Bretagne)

POI FEDER LOIRE

POI = Programme Opérationnel Interrégional
33 000 000 €
Fonds Européens



Cadre financier du plan Loire en fonction des objectifs spécifiques

		Partenaires financiers			
		Etat	5 Régions	FEDER Loire	Autres collectivités
ENJ EUX	Inondation	72 423 000	11 620 000	7 050 000	13 225 000
	Milieus naturels aquatiques	32 015 000	26 560 000	11 450 000	5 778 000
	Patrimoine	1 700 000	20 350 000	7 760 000	6 300 000
	Connaissance	4 390 000	4 100 000	5 740 000	-
	Total	110 528 000	62 630 000	32 000 000	25 303 000

Tableau d'avancement financier par axe au 31/12/2019

		Etat - FPRNM	Etat - crédits budgétaires	AELB	Régions	Feder	Total
Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires	Montants contractualisés	67 373 000 €	1 800 000 € (BOP 113)	3 250 000 €	11 620 000 €	7 050 000 €	91 093 000 €
	programmés	76%	82%	56%	17%	54%	66%
	engagés	53%	82%	53%	16%	15%	46 %
Axe 2 : retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques	Montants contractualisés			32 015 000 €	26 060 000 €	11 450 000 €	69 525 000 €
	programmés			51%	27%	93%	49 %
	engagés			51%	26%	11%	35 %
Axe 3 : valoriser les atouts du patrimoine	Montants contractualisés		1 700 000 € (BOP 112)		20 350 000 €	7 760 000 €	29 810 000 €
	programmés		62%		104%	84%	96%
	engagés		62%		104%	23%	81 %
Axe 4 : développer, partager et valoriser la connaissance	Montants contractualisés			4 390 000 €	4 100 000 €	5 740 000 €	14 230 000 €
	programmés			44%	15%	93%	60%
	engagés			44%	15%	11%	23 %

Gouvernance du Plan

Comité stratégique

- composition : Etat/Conseils régionaux/AELB
- présidé par le préfet coordonnateur de bassin
- valide : stratégie Plan Loire, CPIERr, POI Feder

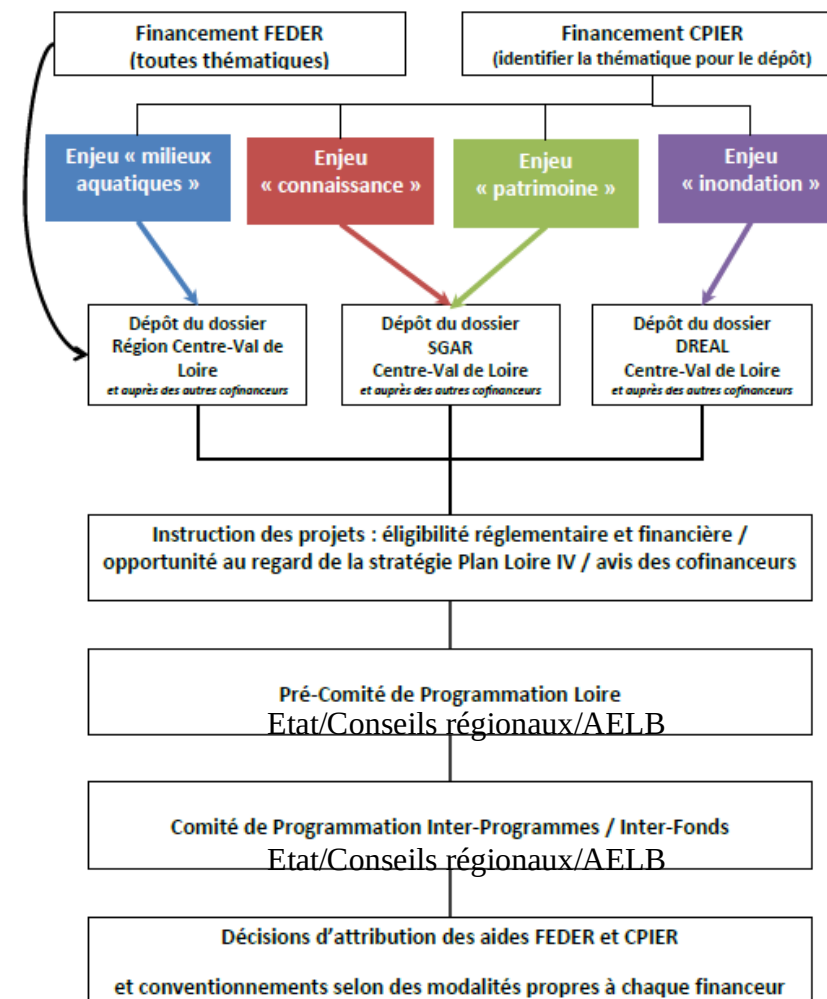
Forum des acteurs

- composition : parties prenantes du Plan Loire
- instance de débat et de partage
- fait des propositions au comité stratégique

Secrétariat technique

- composition : Etat/Conseils régionaux/AELB
- anime le Plan Loire et organise ses instances

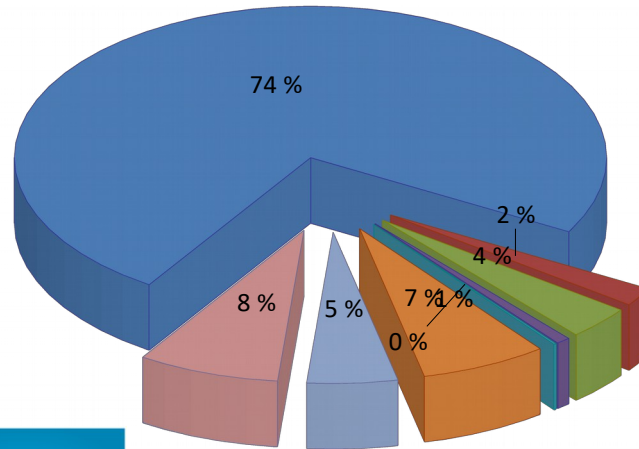
Schéma décisionnel financier du CPIER et du POI Feder



Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

Montant contractualisé
Axe 1 : Réduire les conséquences négatives des inondations

91 093 000 €



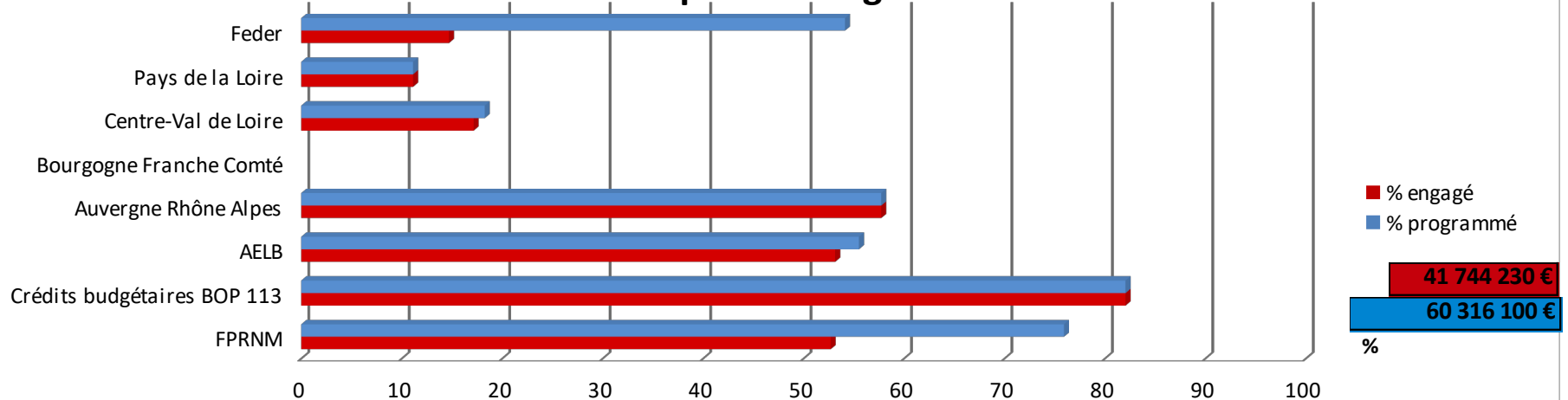
- FPRNM
- Crédits budgétaires BOP 113
- AELB
- Auvergne Rhône Alpes
- Bourgogne Franche Comté
- Centre-Val de Loire
- Pays de la Loire
- Feder

PLAN LOIRE

Grandeur Nature

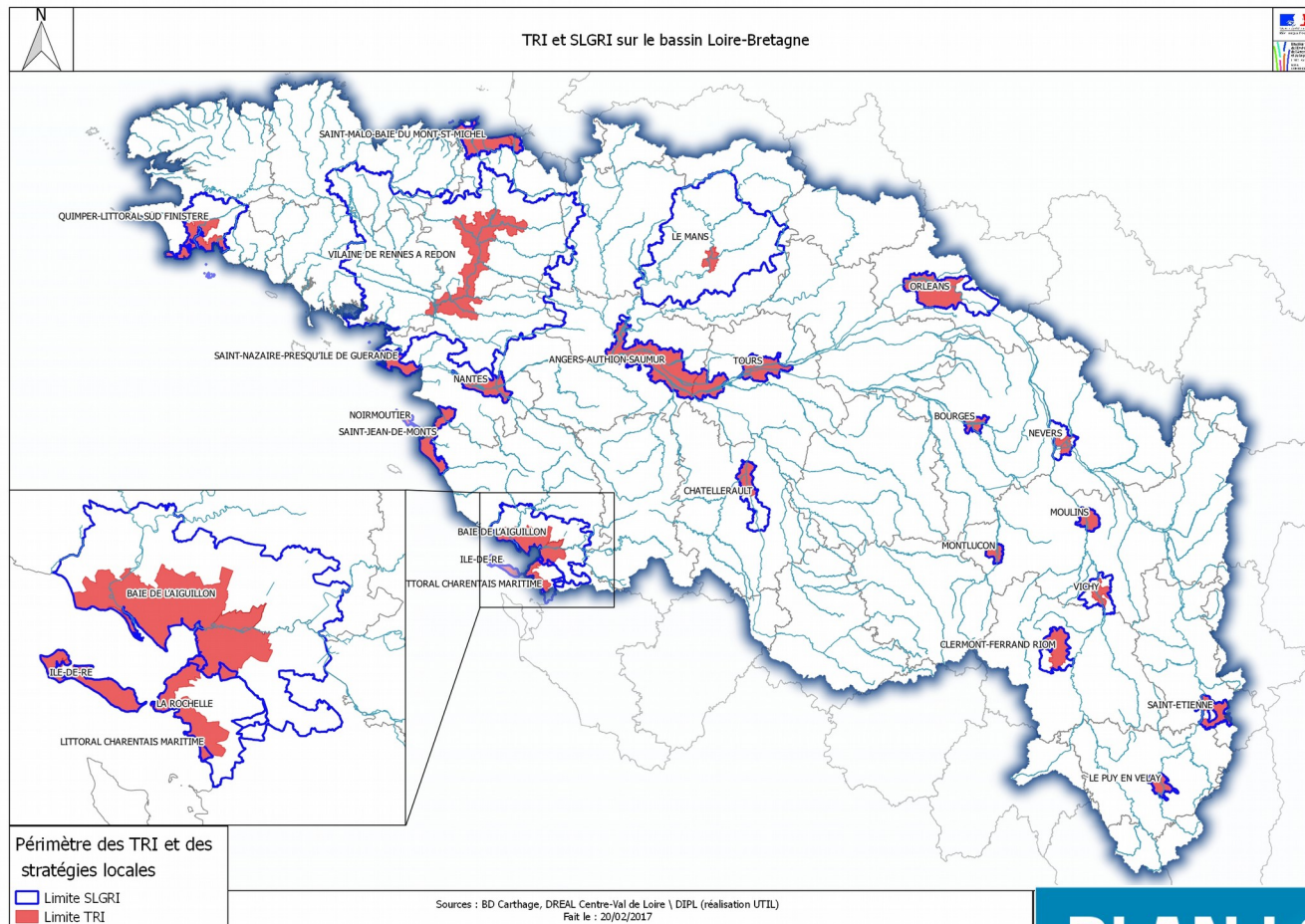
CPIER Loire 2014-2020

Axe 1 : Réduire les conséquences négatives des inondations



Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

- ❑ OS1 : Elaborer et mettre en œuvre des stratégies territorialisées et cohérentes de réduction des conséquences négatives des inondations



Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

PAPI DU BASSIN LOIRE BRETAGNE

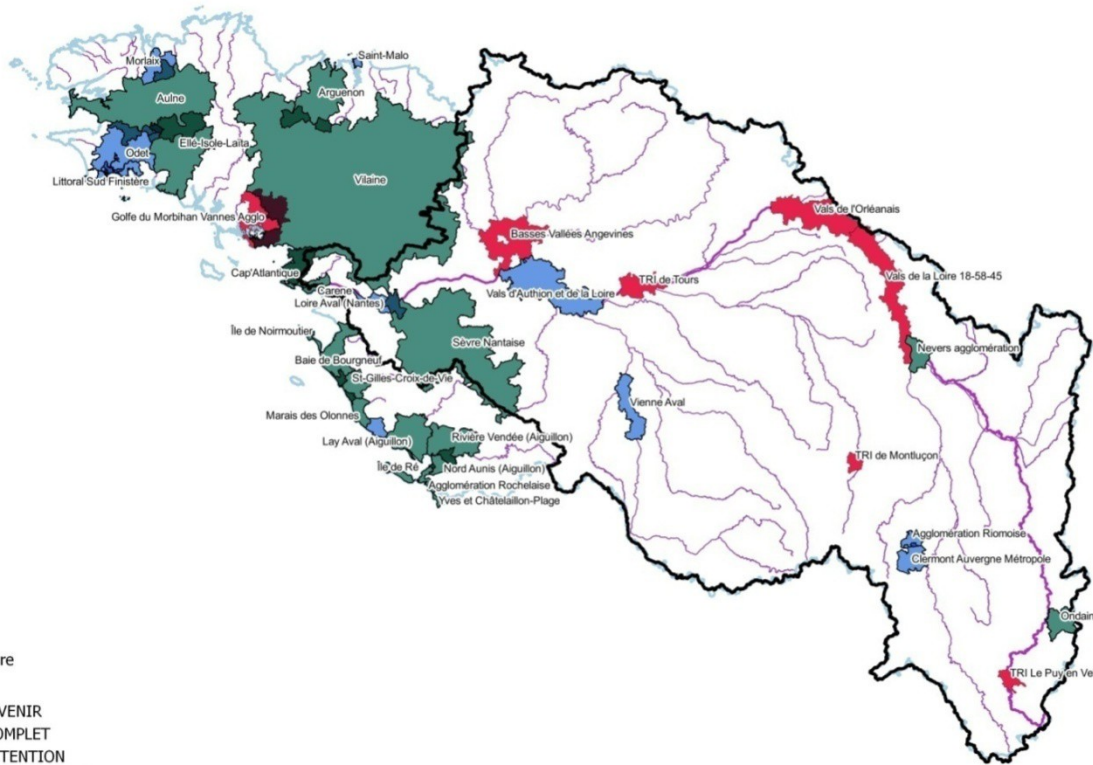
Appui à la préparation des PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

PAPI labellisés :

- Ondaine
- Clermont-Ferrand
- Riom
- Montluçon
- Nevers
- Vals du Cher, de la Nièvre et du Giennois
- Nantes
- Authion
- Sèvre Nantaise
- Châtelleraut (Vienne Aval)

Légende

- Plan_loire
- PAPI
 - PAPI A VENIR
 - PAPI COMPLET
 - PAPI INTENTION
- BASSIN_ADMIN_BLB
- Loire_lineaire_polyline
- cour_eau_BD07_clas_1_bv_polyline



DREAL Centre Val de Loire - Mâj : 28 juin 2019

0 100 200 300 km



Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

- ❑ OS2 : Définir un schéma global de gestion et sécurisation des digues et réalisation des travaux correspondants hors territoires à enjeux

57 M€ de travaux prévus (47 M€ de FPRNM) sur les digues domaniales en TRI dont 27 M€ de travaux déjà réalisés

6,7 M€ de travaux programmés (6 M€ de FPRNM) sur les digues domaniales ou non, hors territoires à enjeux (TRI)



Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

- ❑ OS3 : Préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues



Fond de carte : Photographies aériennes de 2015, Dreal Centre-Val de Loire, SIEL.

DREAL Centre-Val de Loire, 2016.

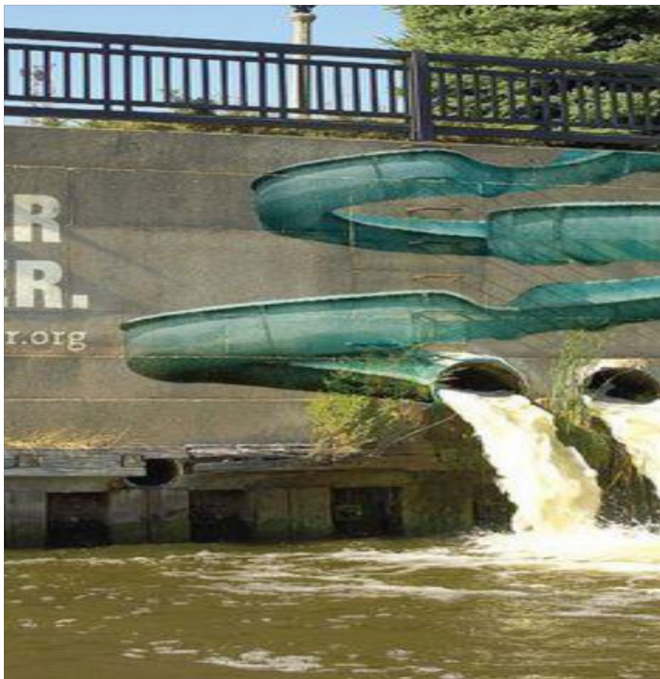
Cisse :

Limitier la fermeture d'un bras secondaire pour recréer une zone d'écoulement (déboisement, déplacement du bouchon alluvial,...)

Axe 1 : réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires

☐ Prévention, sensibilisation et connaissance de la vulnérabilité sur les territoires

- ✓ actions de sensibilisation du public, des scolaires et des entreprises au risque d'inondation



Projets « arts de crues »

Cette opération a pour objectif de sensibiliser une dizaine d'établissements au risque inondation de la Loire avec la production in fine de supports visuels inspirés du « street art ».

10 établissements scolaires du Maine et Loire concernés sur une opération se déroulant de 2017 à 2019.



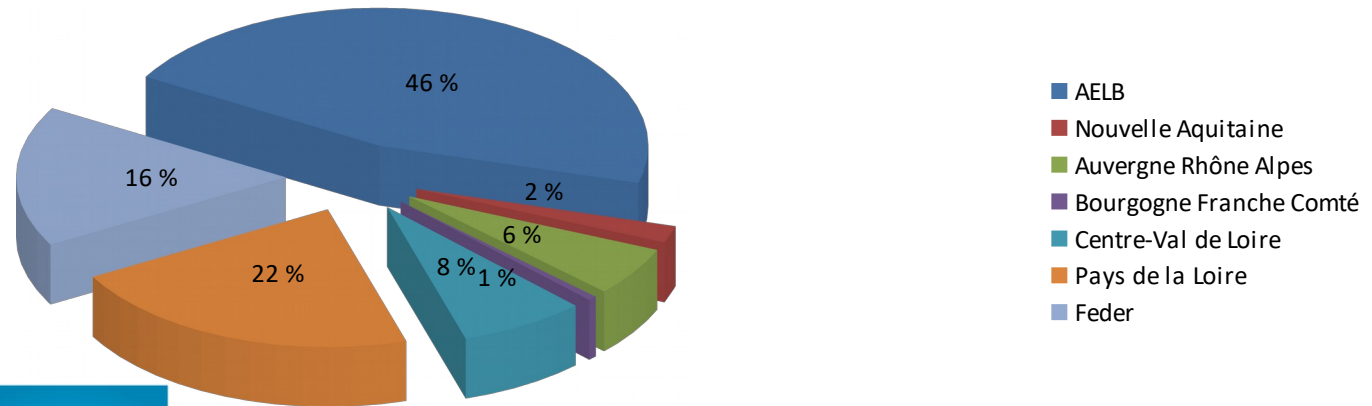
- ✓ études pour la réduction de la vulnérabilité aux inondations des populations, équipements, activités économiques, biens patrimoniaux

Axe 2 : retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

Montant contractualisé

Axe 2 : Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

69 525 000 €

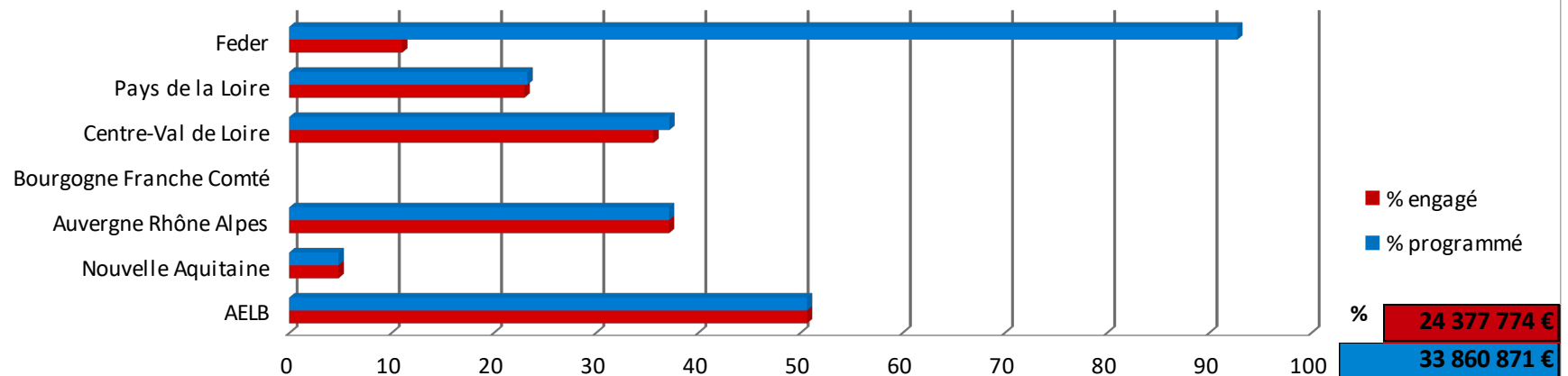


PLAN LOIRE

Grandeur Nature

CPIER Loire 2014-2020

Axe 2 : Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques



Axe 2 : retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

❑ OS4 : Restaurer les populations de poissons grands migrateurs amphihalins et faciliter leur migration

- ✓ 8 ouvrages prioritaires du PLAGEPOMI pour rétablir la continuité écologique sur 14 traités



passes à poisson
Moulin Breland sur la Sioule

- ✓ 5,8 M€ d'expérimentation, de recherche et d'acquisition de connaissances

Axe 2 : retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques

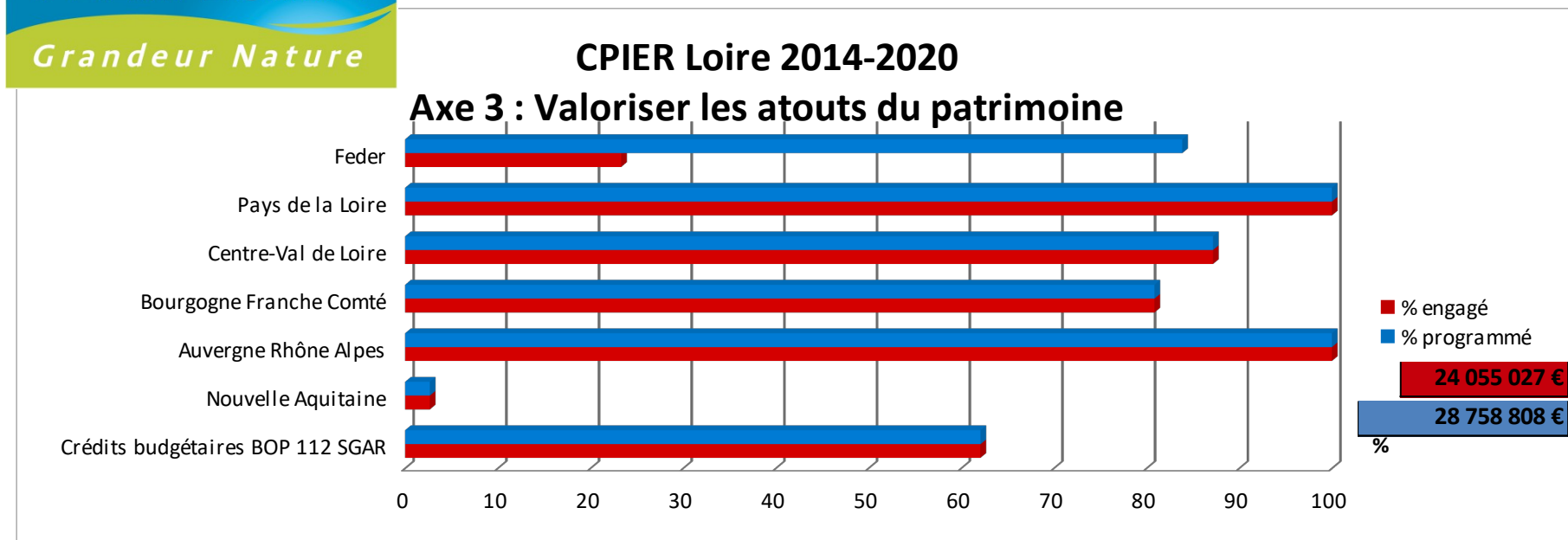
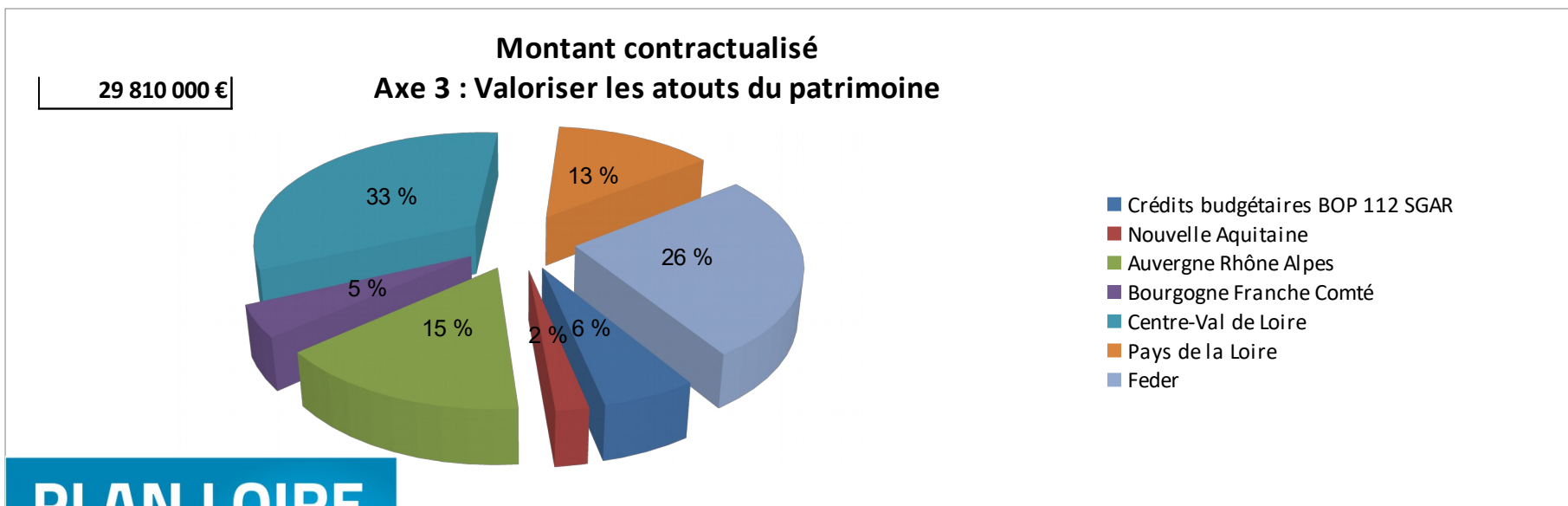
❑ OS 5 : rétablir la continuité écologique et préserver la mobilité du fleuve



Exemple d'opérations de recherche : opérations nommées R-TEMUS I et II (Restauration du lit et trajectoires écologiques, morphologiques et d'usages en basse Loire). Ces études pluridisciplinaires menées sur les années 2016-2021 ont pour objectif de quantifier la charge sédimentaire véhiculée par la Loire en amont de l'estuaire et s'inscrivent dans un projet global de rééquilibrage du lit mineur de la Loire en amont de Nantes pour un cout total de 1 152 532 € (financement UE et AELB).



Axe 3 : mettre en valeur les atouts de patrimoine



Axe 3 : mettre en valeur les atouts de patrimoine

❑ OS8 : Préserver et faire connaître les atouts paysagers du bassin de la Loire

- ✓ essentiellement des opérations de sensibilisation des collectivités du Val de Loire patrimoine mondial

❑ OS 9 : Préserver et faire connaître le patrimoine lié à la Loire

❑ OS 10 : mettre en valeur des sites naturels remarquables emblématiques

- ✓ éducation à l'environnement, partage de connaissance autour du patrimoine ligérien dans le cadre du réseau des maison de Loire
- ✓ valorisation de destinations touristiques d'intérêt interrégional (vallée des peintres, projets Loire estuaire, valorisation des gorges de la Loire)



Château d'Essalois à Chambles

(Loire 42) : aménagement du site en lieu d'expositions ou d'animations permanentes



Axe 3 : mettre en valeur les atouts de patrimoine

- ❑ **OS 11 : poursuivre et diversifier le développement des itinérances douces (véloroutes et randonnées)**
 - ✓ création d'itinéraires cyclables : plus de 13 M€ de véloroutes et voies vertes aménagées



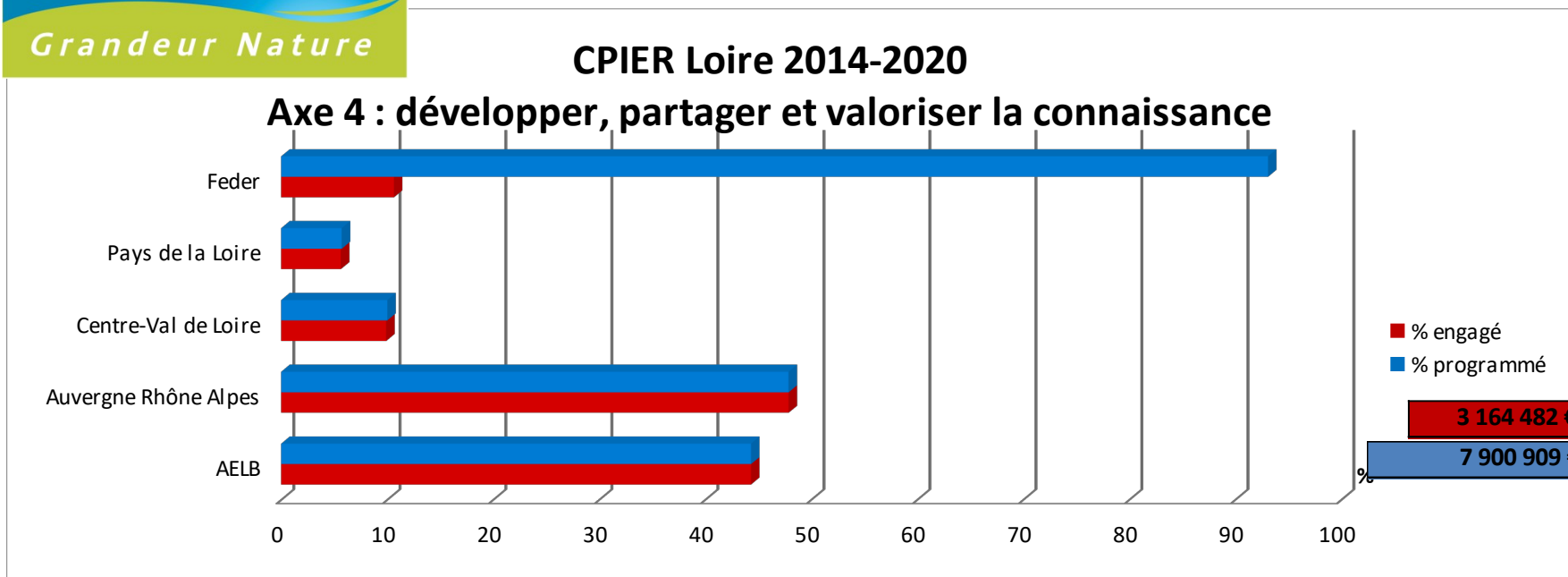
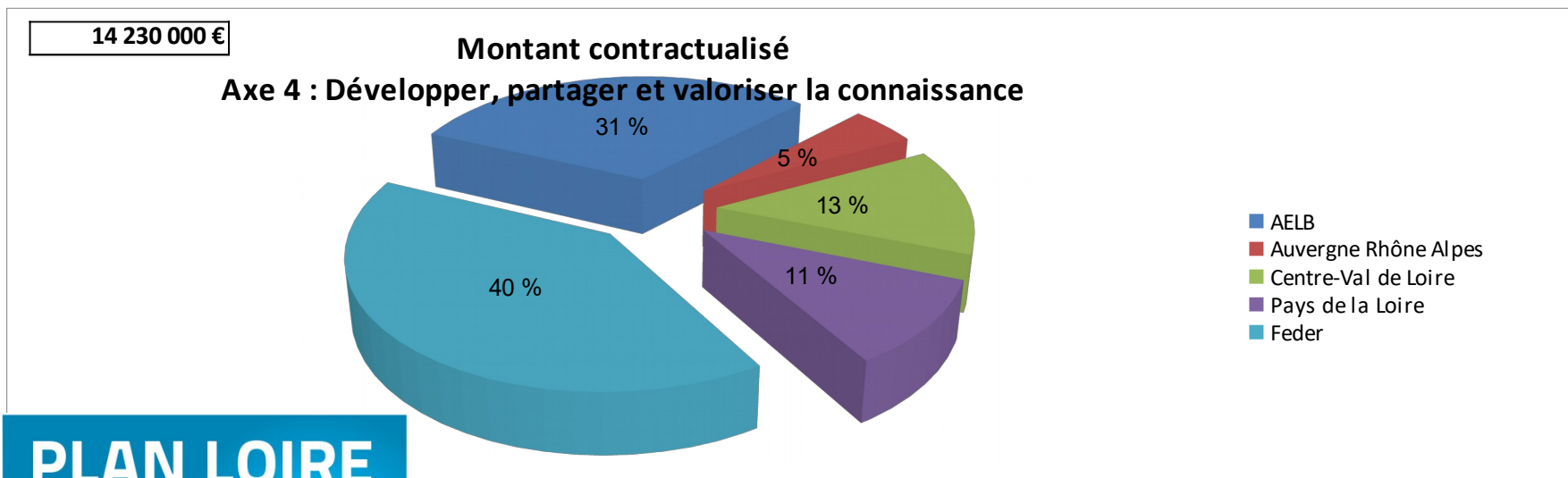
Ex de projet : Aménagement de 21 km de véloroute voie verte reliant le port de Roanne à la Saône-et-Loire, en utilisant le chemin de halage du canal de Roanne à Briennon et les emprises d'une ancienne voie ferrée.

Financement :

Montant du projet : 5 200 000 €

Financements CD 46/Région AURA/UE

Axe 4 : développer, partager et valoriser la connaissance



Axe 4 : développer, partager et valoriser la connaissance

❑ Partager et valoriser la connaissance

- ✓ enrichissement du centre de ressources sur le patrimoine naturel et les zones humides
- ✓ 5,7 M€ programmés sur le partage et la valorisation de la connaissance

❑ Acquérir de nouvelles connaissances ou outils opérationnels

- ✓ 86 projets financés sur l'acquisition de données et connaissances sur la Loire et ses affluents
- ✓ 4 groupes de travail sur les Espèces Exotiques Envahissantes pour couvrir les cinq régions



GIP
Loire
Estuaire

3. Présentation du site internet du Plan Loire

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Trois grands chantiers identifiés pour le Plan Loire V 2021-2027 :

- Contenu stratégique du Plan

→ début de l'année 2020 (forum des acteurs du 8 janvier et appel à contributions)

- Gouvernance et animation du Plan

→ objet du prochain Forum des acteurs

- Outils financiers associés (CPIER et programme FEDER)

→ comité stratégique et forum des acteurs



4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Socle d'élaboration du contenu stratégique :

- Stratégie Loire 2035 définissant 4 orientations stratégiques
- Bilan du Plan Loire IV 2014-2020
- Evolutions des politiques publiques, notamment volonté de renforcer la prise en compte du changement climatique

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 1 : Prévention des inondations

- OS n°1 : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies territorialisées et cohérentes de réduction du risque inondation ;
- OS n°2 : Définir un schéma global de gestion et sécurisation des digues et réalisation des travaux correspondants ;
- OS n°3 : Préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 1 : Prévention des inondations

- Poursuivre les travaux de sécurisation des digues, en prenant en compte le transfert aux collectivités de la gestion des digues domaniales
- Poursuivre l'accompagnement des projets sur les espaces de mobilité et zones d'expansion de crues et les sites de démonstration
- Mettre en avant les solutions fondées sur la nature
- Renforcer de la priorisation et de la sélectivité des dossiers retenus, en particulier pour le FEDER

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 1 : Prévention des inondations

- Existe-t-il des raisons de remettre en cause la priorisation de la mise en œuvre des stratégies territorialisées sur les TRI d'une part et les autres territoires à enjeux inondations porteurs d'une démarche PAPI d'autre part ?
- Existe-t-il une raison de remettre en cause le schéma global de gestion et de sécurisation des digues ?
- Comment préserver ou recréer des zones d'écoulement, des espaces de mobilité et des champs d'expansion de crues, en particulier en lien avec les objectifs de limitation de l'artificialisation des sols ?

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 2 : Restauration du fonctionnement naturel des milieux

- OS n°4 : Restaurer les populations de poissons grands migrateurs amphihalins et faciliter leur migration ;
- OS n°5 : Rétablir la continuité écologique ;
- OS n°6 : Préserver les zones humides ;
- OS n°7 : Prévenir l'installation de nouvelles espèces exotiques envahissantes et contenir les espèces installées.

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 2 : Renforcement du fonctionnement naturel des milieux

- Poursuivre le rétablissement de la continuité pour les ouvrages prioritaires du bassin, permettant la mise en œuvre des actions du Plagepomi et du plan national d'actions pour une politique apaisée de la continuité écologique des cours d'eau ;
- Poursuivre les actions de restauration des milieux naturels en développant une approche intégrée milieux/biodiversité dans le Plan Loire (intégrant les enjeux relatifs aux zones humides » et aux espèces exotiques envahissantes)

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 2 : Renforcement du fonctionnement naturel des milieux

- Comment faire du Plan Loire V le relais de la politique apaisée sur la continuité écologique au service de la restauration des populations de grands migrateurs ?
- Quelles évolutions envisagées pour développer une approche intégrée milieux / biodiversité (incluant les enjeux relatifs aux zones humides et aux espèces exotiques envahissantes) ?

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 3 : Développement et valorisation de la connaissance

- OS n°12 : Partager et valoriser la connaissance
- OS n°13 : Acquérir de nouvelles connaissances ou outils opérationnels

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 3 : Développement et valorisation de la connaissance

- la poursuite des actions de connaissance permettant de nourrir les actions opérationnelles sur les différents axes, selon les besoins prioritaires identifiés dans l'état des lieux de la connaissance réalisé en 2015 et le bilan du Plan Loire IV ;
- le soutien renforcé aux actions de connaissance et de prospective sur l'impact du changement climatique sur le bassin et les solutions possibles d'adaptation, notamment celles fondées sur la nature.

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 3 : Développement et valorisation de la connaissance

- Faut-il développer le principe de l'appel à projets pour orienter les projets de connaissance selon les besoins identifiés dans l'état des lieux sur la connaissance ?
- Comment améliorer la portée opérationnelle des études financées ?

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 4 : Valorisation du patrimoine

- OS n°8 : Préserver et faire connaître les atouts paysagers du bassin de la Loire ;
- OS n°9 : Faire connaître le patrimoine lié à la Loire ;
- OS n°10 : Proposer une offre de tourisme nature et culture ;
- OS n°11 : Poursuivre et diversifier le développement des itinérances douces.

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 4 : Valorisation du patrimoine

- la poursuite de la coordination des actions de valorisation du patrimoine et d'éducation à l'environnement ;
- la priorisation des actions soutenues au titre du Feder, notamment en matière de développement touristique, et le développement des actions de gouvernance à l'échelle des itinéraires.

4. Présentation des enjeux du Plan Loire V

Orientation 4 : Valorisation du patrimoine

- Outre les actions d'éducation et de sensibilisation, comment le Plan Loire peut-il enrichir les politiques de préservation et de valorisation du patrimoine ? Quelles en seraient les priorités ?

- Quelles sont les priorités en matière de développement de l'offre touristique ? De développement des itinérances douces ?

Comment développer les actions de gouvernance, de promotion et de développement des services à l'échelle des itinéraires ?

5. Déroulé de l'après-midi et suites des travaux

5. Déroulé de l'après-midi

Deux séquences d'une heure chacune en atelier :

Atelier n°1 : Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires (salle 252 – animation DREAL CVL)

Atelier n°2 : Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques (salle 253 – animation AELB)

Atelier n°3 : Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin (salle 254 – animation AELB)

Atelier n°4 : Valoriser les atouts du patrimoine (salle 255 – animation SGAR CVL)

5. Suites des travaux

Objectif : Finalisation du Plan Loire V et des outils associés (CPIER et FEDER) pour fin 2020

Premier semestre 2020 :

- Lancement d'un appel à contributions suite au forum de jusqu'à la mi-février
- Transmission de la synthèse de la journée du 8 janvier courant février
- Retour vers les acteurs du bassin en mai/juin avec un projet de Plan Loire V

Deuxième semestre 2020 :

- Consultations réglementaires

Calendrier qui sera ajusté en fonction des évolutions du calendrier national sur les fonds européens

5. Suites des travaux

Prochain Forum des acteurs (date à déterminer selon l'évolution des calendriers nationaux)

- Présentation du projet de Plan Loire V et des projets de CPIER et programme FEDER
- Travaux sur la gouvernance et l'animation du Plan Loire V 2021-2027
 - forum des acteurs fin 2020 / début 2021 pour présenter les documents finaux